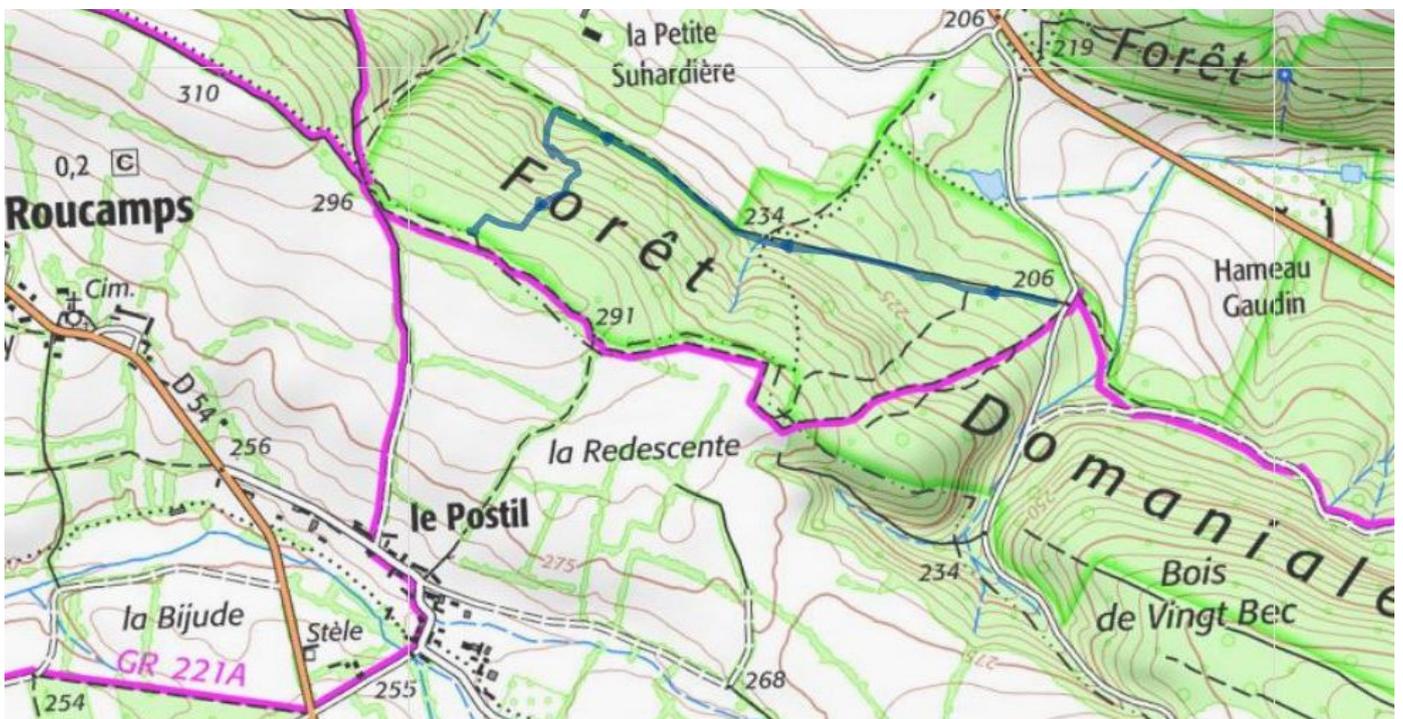


Le GR 221A passant sur des parcelles privées, son tracé a dû être modifié.

Le nouvel itinéraire a été tracé en accord avec l'ONF. Les autorisations de passage et de balisage ont été **signées entre le CDRP 14 et l'ONF le 19 janvier 2018.**

Le nouvel itinéraire est tracé en bleu, entre les cotes 296 et 206.

Le sentier a été dégagé et balisé le 23-03-2018. Dès le 2 avril 2018, **des dégradations volontaires** sont constatées : balisage supprimé et poteau déplacé !



Comité départemental de la Randonnée Pédestre du Calvados www.ffrandonnee14.com

17 rue des Frères Lumière – Le Central d'Affaires 14120 Mondeville

Tél. 02 31 82 28 83 courriel : cdtp.calvados@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Code APE : 9312Z – SIRET : 42783908900039 - Association de tourisme n° : IM 075100382